CANTON DE VAUD

# DÉCLARATION D'IMPÔT 2019

## IMMEUBLES AGRICOLES

Impôt cantonal et communal
Impôt fédéral direct

Commune : _____ N° de contribuable : _____

## FORMULE 03 A

Date d'acquisition : _____ Nom et prénom : _____

Date d'aliénation : _____ Rue : _____

Part de propriété : _____ / _____ Domicile : _____

Commune de situation : | Canton : Vaud | Code du Pays :

Nature et désignation : AGRICOLE

| * | N° RF | Désignation | Estimation fiscale |
|---|---|---|---|
| Immeuble à prépondérance privée ..... ☐ | | | |
| Immeuble à prépondérance commerciale ..... ☐ | | | |
| * à compléter par une croix | | | |

Pour le propriétaire de plusieurs parcelles affectées à l'agriculture, cette formule complémentaire permet de les grouper **par lieu de situation (commune) et par rubrique (immeuble à prépondérance privée ou commerciale),** afin d'éviter de remplir de nombreuses Annexes 07.

**Une formule distincte sera remplie pour chaque immeuble acquis ou vendu.**

En remplissant ce document, le contribuable n'est en aucun cas dispensé de remplir toutes les rubriques de l'Annexe 07, y compris les frais d'entretien d'immeubles.

Pour les immeubles utilisés par des tiers principalement à des fins commerciales, seuls les frais effectifs peuvent être invoqués. La déduction forfaitaire n'entre pas en ligne de compte.

Ce principe s'applique notamment à un domaine loué à un exploitant agricole qui en tire le revenu de son activité indépendante.

**Les données mentionnées dans les cases sont à reporter intégralement dans l'Annexe 07.**

**Total à reporter sur l'ANNEXE 07**

Lieu et date _____ Signature(s) _____